

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VIC. A MOT.

Catégorie <b>Voiture de tourisme</b>	Marque <b>CHEVROLET</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>BEL AIR V - 8 Mod.2454 Sport Coupé</b>	Bordereaux-type <b>N° 1 4 8 2 / B</b>
---	----------------------------	---	--

Moyens de reconnaissance du type Dés. "Mod.2454" s/auvent, sur plaquette constructeur \*)  
 N° de châssis frappé A droite s/face sup. longeron et s/plaquette constructeur  
 N° de moteur frappé A droite à l'arr. s/bloc-cylindres et s/plaquette constructeur  
 Constructeur du châssis CHEVROLET-MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, DETROIT (USA)  
 Constructeur du moteur CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, DETROIT (USA)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type CHEVROLET V-8 Genre En V, av. s. on tête Carburant Benzine Nombre cyl. 8 Temp. 4 Allège 95,248 mm. Course 76,2 mm. C.V.-impôt 22,122 Cylindres totaux 4,342 cm³ C.V. frein 152 Refroidissement Eau Empl. du moteur 1 <sup>er</sup> avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein à pied: Hydraulique, à tambours, sur toutes les 4 roues 2. Frein à main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières. 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction A gauche Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 2 - Powerglide Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. en prise dir.	CHEVROLET Mot.Div Constructeur od. G.M.C. Genre / Forme Limousine (Sport Coupé) Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 5-6 Avant 2-3 Milieu --- Arrière 3 Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidécar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	820 kg.	730 kg.	1'530 kg.
Charge utiles . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	6.70 - 15	4 Ply	simples / <del>doublets</del>
Capacité de charge (par pneu 550 kg.) . . . . . par essieu	1'100 kg.	1'100 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque G A L T A Y 1)

Feux de position 2, sous les phares

Feux stop 2, combinas

av. Tempo-tem. & clignot. & flicker

Avertisseur 2, électriques (2 tons)

Syst. antibloquants Ampoules Bilux à cullier 1)  
 Feux rouges 2, combinas  
 Eclairage du No. de contr. 2, ds. cornes pare-chocs 2)  
 AV = Comb. av. Feux position (blancs)  
 Emplacement AR = Comb. av. Feux rouges (rouges)  
 Essuie-glaces 2, électriques

DIMENSIONS

Voie { avant 1:785

1:500 mm. arrière

1:500 mm.

Largeur hors-tout AV. 1:670 AR. 1:885

2:921 mm.

Empiètement

4:980 mm.

Longueur hors-tout

1:580 mm.

Hauteur (non chargé)

190 mm.

Garde au sol

1:259 mm.

Porte à haut, arrière

--- mm.

Crochet de remorquo (haut, dep. sol)

--- mm.

Crochet de remorquo (porte à faux)

11,35 m.

Diamètre de braguage ext. gauche

11,65 m.

Diamètre de braguage ext. droite

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Hauteur du pont dep. le sol

mm.

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

\* ) ou s/rebord intérieur de l'atle droite avant.  
 Execution av. moteur en V 8 cyl. et Poverglids.  
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement  
 Au ralenti = 58-60 Phono  
 Au régime max. d'utilisation = 80 Phono  
 Figure de redacteur sous réserve de la déci-  
 sion de la Division fédérale de police.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. 1)

1) Phares: Dispositifs avec ampoules Bilux à cullier montés par l'impectateur.

2) Eclair. No. de contr.: Rayons lumineux blancs visibles de l'arrière; doivent être aveuglés.

Lieu et date de l'expertise-type

BIENNE, le 3.12.1954

La commission d'expertise-types